



Non respect devis travaux d'aménagement d'un placard salle de bai

Par **ULRICH**, le **27/11/2009** à **06:36**

Bonjour,

J'ai fait réhabiliter la salle de bain de mon habitation. Les travaux ont été confiés à un professionnel. Une grande partie des travaux ont été réalisés et payés (+ de 18.000 €). Dans le devis il était prévu un aménagement pour un placard penderie et rangement. Le professionnel, qui s'était engagé, se désiste prétextant que le fournisseur ne peut livrer les matériaux nécessaires pour diverses raisons. Le professionnel, avec qui je me suis engagé, me propose une autre solution, mais voila le coût est supérieur (+ du double) par rapport au devis initial.

Dois-je accepter ? Le professionnel doit-il tenir les engagements du devis au prix initialement prévu ? Quel recours pour moi le client ?

Merci de votre réponse.